

COMPTE RENDU CONSEIL DE COMMUNAUTE 25 JUIN 2020

Date de Convocation
19/06/20

L'an Deux Mille Vingt
Le 25 juin, à 20 H 30

à Spay

Le conseil de communauté, légalement convoqué s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur FRANCO, Président.

Etaient présents

Nombre de Conseillers

En exercice : 46

Présents : 44

Votants : 45

M^{mes} ALINE, : BAYER, BOURNEUF COURTABESSIS, BRETON, CORBIN, COUET, DELAHA.YE, EL IRARI, FERRAND, GARNIER, HARDOUIN, LEBATTEUX, MENAGE, MOUSSAY, PASQUIER-MARTIN, QUEANT, ROGER, SCHMITT, SURUT, TAUREAU.

MM. D'AILLIERES, AVIGNON, BERGUES, BOISARD, BOURMAULT, BRETON, CHALUMEAU, CORBIN, COYEAUD, DESPRES, FABUREL, FONTAINEAU, FRANCO, GARNIER, JARROSSAY, HEULIN, LECERF, LEPROUX, MAZERAT, MECHE, PANETIER, PAVARD, SIGUST, TELLIER, VIOT,

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés : M^{me} BRETON donne pouvoir à Mr D'AILLIERES, Mr SIGUST.

Secrétaire de séance : M. AVIGNON Jean-Yves

Etaient également présents : Mme LEFEUVRE Florence, Directrice Générale des Services, Mr VERNASSIERE Mickaël, Directeur Général Adjoint et Mme LANCIEN Delphine, Rédactrice.

OBJET : Création des commissions thématiques intercommunales

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide la création des six commissions thématiques intercommunales suivantes :

- Economie / Emploi,
- Aménagement du Territoire / Mobilités / Transition écologique / Habitat,
- Déchets ménagers / Cycle de l'eau,
- Education (Petite enfance - Enfance – Jeunesse) / Santé,
- Culture / Sport /Enseignement /Tourisme,
- Voirie / Patrimoine.

OBJET : Commissions thématiques – Désignation des conseillers

Le conseil de communauté après avoir délibéré, à l'unanimité, est favorable au vote par scrutin public.

Suite au vote par scrutin public, les élus mentionnés ci-dessous ayant obtenu, l'unanimité des suffrages, ont été proclamés membres des commissions suivantes :

✓ Commission Economie / Emploi :

Mesdames Maïthé Aline, Véronique Bourneuf-Courtabessis, Véronique Ferrand, Katia Hardouin, Véronique Pineau, Julie Poidvin, Marie Paule Quéant, Julie Stéphan, Catherine Taureau, Messieurs Stéphane Bellanger, Rémy Froger, Claude Lelong, Joël Leproux, Charlie Mèche, Rémi Métivier, Laurent Nicolle.

✓ Commission Aménagement du Territoire / Mobilités / Transition écologique / Habitat : Mesdames Stéphanie Bayer, Sandrine Demaya, Katia Dupuy, Céline Pasquier-Martin, Angélique Sérus, Sonia Trémoureaux, Messieurs Jean Yves Avignon, Maxime Barilleau, Jean Marc Coyeaud, Bruno Diguer, Hervé Fontaineau, Francis Hourquebie, Xavier Mazerat, Gaël Peltiot, Jacques Sigust, Alain Viot.

✓ Commission Culture / Sport / Enseignement / Tourisme :

Mesdames Catherine Bazoge, Florence Chevalier, Clélia Chotard, Martine Couet, Charlotte Ferando, Karine Lebatteux, Béatrice Lévêque, Sandrine Malaterre, Messieurs

Emmanuel D'Aillières, Bruno Bachelot, Philippe Bergues, Brice Fraipont, Jean Baptiste Leruez, Maxime Monnier, Thierry Panetier, Roger Pierrieau.

✓ Commission Déchets ménagers / Cycle de l'eau :

Mesdames Estelle Chevallier, Delphine Delahaye, Souad El Irari, Emilie Gervais, Edith Ménage, Messieurs Jean Paul Boisard, Luc Bourmault, Jacky Chalumeau, Philippe Choquet, Mickaël Després, Luc Marie Faburel, Stéphane Fournier, François Garnier, Pascal Jousse, Stéphane Langlais, Alain Loriot.

✓ Commission Education / Santé :

Mesdames Sandra Berger, Sabrina Breton, Nathalie Corbin, Katia Dupuy, Claudette Garnier, Marion Le Blay, Béatrice Levêque, Elisabeth Moussay, Sylvia Provost, Marie Claire Rault, Marina Richard, Carole Roger, Fabienne Schmitt, Sophie Viot, Messieurs Eric Naveau, Cyrille Ollivier.

✓ Commission Voirie / Patrimoine :

Messieurs, Jean Paul Boisard, Luc Bourmault, Pascal Breton, Patrick Brion, Anthony Brissault, Bruno Corbin, Dominique Dhumeaux, Luc Marie Faburel, Wilfried Georget, Yannick Heulin, Loïc Jarrossay, Fabien Lecerf, Dominique Leloup, Patrick Mauboussin, Michel Pavard, Patrick Richard.

OBJET : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.)
Désignation des conseillers

Le conseil de communauté après avoir délibéré, à l'unanimité, est favorable au vote par scrutin public.

Suite au vote par scrutin public, les élus mentionnés ci-dessous ayant obtenu, l'unanimité des suffrages, ont été proclamés membres de la C.L.E.C.T. :

Mesdames Stéphanie Bayer, Véronique Bourneuf-Courtabessis, Véronique Ferrand, Marie Paule Quéant, Messieurs Emmanuel D'Aillières, Jean Yves Avignon, Franck Barrier, Stéphane Bellanger, Jean Paul Boisard, Mickaël Després, Dominique Dhumeaux, François Garnier, Charlie Mèche, Noël Tellier, Jean Claude Thieury, Alain Viot.

OBJET : Commission Intercommunale des Impôts Directs (C.I.I.D.)

Le conseil de communauté, après avoir délibéré, à l'unanimité, propose la liste suivante de 20 commissaires titulaires et de 20 commissaires suppléants :

✓ Commissaires titulaires : Pierrieau Roger Cérans-Foulletourte (TF), Pavard Michel Chemiré le Gaudin (TF), Delanoë Jean Luc Etival lès le Mans (TH/TF/CFE), Nicolle Laurent Fercé sur Sarthe (TF), Thieury Jean-Claude Fillé sur Sarthe (TF), Barbe Cindy Guécélard (CFE/TF), Chevalier Jean Louplande (TF), Roger Carole Malicorne sur Sarthe (TH/TF), Martin Edwige Mézeray (TH), Marie Michel Parigné le Pôlin (TF), Catherine Taureau Roëzé sur Sarthe (TH/TF), Pascal Coquereau Roëzé sur Sarthe (TF/TH), Boisard Jean Paul St Jean du Bois (TF), Bellanger Stéphane Souligné Flacé (TF), Avignon Jean Yves Spay (CFE), Dupuy Guillaume La Suze sur Sarthe (CFE), Breton Sabrina La Suze sur Sarthe (TF), Coyeaud Jean Marc La Suze sur Sarthe (TF), Couet Martine Voivres lès le Mans (TH/TF), Lecerf Fabien Voivres lès le Mans (TH/TF).

✓ Commissaires suppléants (au nombre de 20) : Moussay Elisabeth Cérans-Foulletourte (TH/TF), Pasquier-Martin Céline Cérans-Foulletourte (TF), Corbin Bruno Etival lès le Mans (TH/TV), Barrault Etival lès le Mans (TF), Bergues Philippe Fercé sur Sarthe (TH/TF), Faburel Luc Marie Fillé sur Sarthe (TH/TF), Barbaray Annick Guécélard (TF), Oger Alain Louplande (TF), Mazerat Xavier Malicorne sur Sarthe (TH/TF), Bourneuf-Courtabessis Véronique Mézeray (TH), Georget Wilfried Parigné le Pôlin (TH), Leproux Joël Parigné le Pôlin (TF), Bayer Stéphanie (TF), Leruez Jean Baptiste Roëzé sur Sarthe (TH/TF), Trémoureaux Sonia Souligné Flacé (TF), Hardouin Katia Spay (TF), Lusseau Patrick La Suze sur Sarthe (TF), Corvaisier Patrick La Suze sur Sarthe (TF), Ledréau Sylvie Voivres lès le Mans (TH/TF).

OBJET : Conseil d'exploitation de la régie Assainissement et eaux pluviales
Désignation des membres

Le conseil de communauté après avoir délibéré, à l'unanimité, est favorable au vote par scrutin public.

Suite au vote par scrutin public, les élus et la personnalité qualifiée mentionnés ci-dessous ayant obtenu, l'unanimité des suffrages, ont été proclamés membres de la régie Assainissement et eaux pluviales :

- ✓ Madame Delphine Delahaye et Monsieur François Garnier en tant que membres élus,
- ✓ Monsieur Jean Michel Ruelle en tant que personnalité qualifiée.

OBJET : Conseil d'exploitation de la régie Eau – Désignation des membres

Le conseil de communauté après avoir délibéré, à l'unanimité, est favorable au vote par scrutin public.

Suite au vote par scrutin public, les élus et la personne qualifiée mentionnés ci-dessous ayant obtenu, l'unanimité des suffrages, ont été proclamés membres de la régie Eau :

- ✓ Madame Edith Ménage et Monsieur François Garnier en tant qu'élus,
- ✓ Monsieur Philippe Dutertre en tant que personnalité qualifiée.

OBJET : Syndicat Mixte du Pays Vallée de la Sarthe - Désignation des membres

Le conseil de communauté après avoir délibéré, à l'unanimité, est favorable au vote par scrutin public.

Suite au vote par scrutin public, les élus ci-dessous ayant obtenu, l'unanimité des suffrages, ont été proclamés membres du Syndicat Mixte du Pays Vallée de la Sarthe :

- ✓ Membres titulaires : Mesdames Sylvie Ledreau, Catherine Taureau, Sonia Trémoureaux, Messieurs Emmanuel D'Aillières, Dominique Dhumeaux, Rémy Froger, Francis Hourquebie, Joël Leproux, Patrick Mauboussin, Roger Pierrieau, Dominique Rousseau, Noël Tellier.
- ✓ Membres suppléants : Mesdames Stéphanie Bayer, Martine Couet, Caroline Rocton-Vivier, Carole Roger, Messieurs Jean Paul Boisard, Lionel Boury, Hervé Fontaineau, Yannick Heulin, Lionel Hubert, Pierre Hubert, Loïc Jarrossay, Hyacinthe Macé.

OBJET : Syndicat Mixte du Pays Vallée de la Sarthe – Programme LEADER
Désignation des membres

Le conseil de communauté après avoir délibéré, à l'unanimité, est favorable au vote par scrutin public.

Suite au vote par scrutin public, les élus ci-dessous ayant obtenu, l'unanimité des suffrages, ont été proclamés membres du Syndicat Mixte du Pays Vallée de la Sarthe pour le programme LEADER :

- ✓ Membres titulaires : Messieurs Emmanuel D'Aillières, Joël Leproux, Noël Tellier.
- ✓ Membres suppléants : Madame Sylvie Ledréau, Messieurs Jean Paul Boisard, Richard Montewis.

OBJET : Syndicat Mixte du Pôle métropolitain Le Mans Sarthe
Désignation des membres

A la demande de l'assemblée, Monsieur le Président fait procéder au vote des membres, au scrutin secret.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 45 / Nombre de bulletins blancs : 0 / Nombre de bulletins nuls : 0.

À obtenu : Mr Jean Yves Avignon : 45 voix / Mrs Jean Marc Coyeaud, Emmanuel Franco, Noël Tellier : 40 voix / Mmes Florence Chevalier, Elisabeth Moussay : 39 voix / Mr Alain Viot : 37 voix / Mr Jacques Sigust : 36 voix / Mr Xavier Mazerat : 34 voix / Mme Sophie Viot : 32 voix / Mr Luc Marie Faburel : 23 voix.

Suite au vote à bulletin secret, les élus ci-dessous ayant obtenu, la majorité des suffrages, ont été proclamés membres du Syndicat Mixte du Pôle métropolitain Le Mans Sarthe : Mesdames Florence Chevalier, Elisabeth Moussay, Messieurs Jean Yves Avignon, Jean Marc Coyeaud, Emmanuel Franco, Xavier Mazerat, Jacques Sigust, Noël Tellier, Alain Viot.

OBJET : Syndicat Mixte de la Sarthe pour le stationnement des Gens du Voyage
Désignation des membres

Le conseil de communauté après avoir délibéré, à l'unanimité, est favorable au vote par scrutin public.

Suite au vote par scrutin public, les élus ci-dessous ayant obtenu, l'unanimité des suffrages, ont été proclamés membres du Syndicat Mixte de la Sarthe pour le stationnement des gens du voyage :

- ✓ Membres titulaires : Mesdames Elisabeth Moussay, Brigitte Surut, Monsieur Jean Baptiste Leruez.
- ✓ Membres suppléants : Mesdames Delphine Delahaye, Céline Pasquier-Martin, Monsieur Alain Loriot.

OBJET : Société Publique Locale de développement touristique de la Vallée de la Sarthe
– Désignation des représentants au conseil d'administration et à l'assemblée générale

A la demande de l'assemblée, Monsieur le Président fait procéder au vote des membres au conseil d'administration, au scrutin secret.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 45 / Nombre de bulletins blancs : 13 / Nombre de bulletins nuls : 0.

A obtenu : Mr Philippe Bergues : 32 voix / Mr Xavier Mazerat : 31 voix / Mr Emmanuel Franco : 25 voix / Mme Karine Lebatteux : 21 voix / Mr Luc Marie Faburel : 15 voix / Mr Jean Marc Coyeaud : 11 voix.

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté, désigne Messieurs Philippe Bergues, Xavier Mazerat, Emmanuel Franco comme représentants au conseil d'administration de la SPL de développement touristique de la Vallée de la Sarthe en remplacement de Messieurs Alain Le Quéau, Xavier Mazerat, Emmanuel Franco.

Le conseil de communauté après avoir délibéré, à l'unanimité, est favorable au vote par scrutin public pour désigner le candidat à l'assemblée générale des actionnaires de la S.P.L. de développement Touristique de la Vallée de la Sarthe.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil de communauté, désigne Monsieur Xavier Mazerat comme représentant permanent à l'assemblée générale des actionnaires SPL de développement touristique de la Vallée de la Sarthe.

Par ailleurs, le conseil de communauté autorise Monsieur Xavier Mazerat (ou tous les représentants désigné(s) pour siéger au conseil d'administration) à assurer la fonction de Président et également à occuper la fonction de Directeur Général de la SPL de développement touristique de la Vallée de la Sarthe.

OBJET : Syndicat Mixte Sarthois d'Aménagement Numérique
Désignation des membres

Le conseil de communauté après avoir délibéré, à l'unanimité, est favorable au vote par scrutin public.

Suite au vote par scrutin public, les élus ci-dessous ayant obtenu, l'unanimité des suffrages, ont été proclamés membres du Syndicat Mixte Sarthois d'Aménagement Numérique :

- ✓ Membres titulaires : Messieurs Jean Marc Coyeaud, Xavier Mazerat, Jacques Sigust.
- ✓ Membres suppléants : Messieurs Maxime Barilleau, Denis Dewever, Patrick Richard.

OBJET : Mission locale de l'agglomération mancelle – Désignation des membres

Le conseil de communauté après avoir délibéré, à l'unanimité, est favorable au vote par scrutin public.

Suite au vote par scrutin public, les élus ci-dessous ayant obtenu, l'unanimité des suffrages, ont été proclamés membres de la Mission locale de l'agglomération mancelle :

- ✓ Membre titulaire : Madame Katia Hardouin.
- ✓ Membre suppléante : Madame Brigitte Surut.

OBJET : Société Publique Locale (S.P.L.) Départementale ATESART – Désignation des membres

Le conseil de communauté après avoir délibéré, à l'unanimité, est favorable au vote par scrutin public.

Suite au vote par scrutin public, les élus ci-dessous ayant obtenu, l'unanimité des suffrages, ont été proclamés :

- ✓ Membre au conseil d'administration de la S.P.L. Départementale ATESART : Monsieur Roger Pierrieau.
- ✓ Membre à l'assemblée générale des actionnaires de la S.P.L. Départementale ATESART : Monsieur Roger Pierrieau.

OBJET : Comité National d'Action Sociale (C.N.A.S.) – Désignation des membres

Le conseil de communauté après avoir délibéré, à l'unanimité, est favorable au vote par scrutin public.

Suite au vote par scrutin public, Madame Elisabeth Moussay ayant obtenu, l'unanimité des suffrages, a été proclamée membre au Comité National d'Action Sociale.

OBJET : Syndicat du bassin de la Sarthe – Désignation des membres

Le conseil de communauté après avoir délibéré, à l'unanimité, est favorable au vote par scrutin public.

Suite au vote par scrutin public, les élus ci-dessous ayant obtenu, l'unanimité des suffrages, ont été proclamés membres du Syndicat du bassin de la Sarthe :

- ✓ Membres titulaires : Madame Delphine Delahaye, Messieurs François Garnier, Jacky Lecomte.
- ✓ Membres suppléants : Messieurs Philippe Choquet, Pascal Jousse, Dominique Rousseau.

OBJET : Syndicat Mixte Vègre, Deux Fonts et Gée – Désignation des membres

Le conseil de communauté après avoir délibéré, à l'unanimité, est favorable au vote par scrutin public.

Suite au vote par scrutin public, les élus ci-dessous ayant obtenu, l'unanimité des suffrages, ont été proclamés membres au Syndicat Mixte Vègre, Deux-Fonts et Gée :

- ✓ Membre titulaire : Monsieur Armand Lefèuvre.
- ✓ Membre suppléant : Monsieur Aurélien Aubert.

OBJET : Syndicat Mixte Sarthe Est Aval Unifié – Désignation des membres

Le conseil de communauté après avoir délibéré, à l'unanimité, est favorable au vote par scrutin public.

Suite au vote par scrutin public, les élus ci-dessous ayant obtenu, l'unanimité des suffrages, ont été proclamés membres au Syndicat Sarthe Est Aval Unifié :

- ✓ Membres titulaires : Mesdames Delphine Delahaye, Edith Ménage, Messieurs Aurélien Aubert, Anthony Brissault, Bruno Corbin, Rémy Cousin, Stéphane Fournier, François Garnier, Lionel Hubert, Jacky Lecomte, Michel Marie, Pavard Michel.
- ✓ Membres suppléants : Messieurs Benjamin Charlot, Philippe Choquet, Gilles Besland, Dominique Dhumeaux, Hervé Garandel, Brice Genet, Wilfred Georget, Pascal Jousse, Stéphane Langlais, Armand Lefèuvre, Richard Montewis, Benoît Tessé.

OBJET : S.I.A.E.P. Brains Souligné - Désignation des membres

Le conseil de communauté après avoir délibéré, à l'unanimité, est favorable au vote par scrutin public.

Suite au vote par scrutin public, les élus ci-dessous ayant obtenu, l'unanimité des suffrages, ont été proclamés membres au S.I.A.E.P. Brains Souligné :

✓ Membres titulaires : Mesdames Sylvie Ledréau, Sonia Trémoureaux, Messieurs Luc Bourmault, Gilles Besland, Jean Claude Champion, Philippe Dutertre, François Garnier, Lionel Hubert, Pascal Jousse, Stéphane Langlais, Michel Pavard.

✓ Membres suppléants : Messieurs Stéphane Bellanger, Emmanuel Franco, Fabien Lecerf, Alain Loriot, Rémi Métivier, Laurent Nicolle, Antoine Touchet, Nicolas Varade.

Trois sièges de suppléants sont vacants.

OBJET : S.I.A.E.P. Courcelles la Forêt - Désignation des membres

Le conseil de communauté après avoir délibéré, à l'unanimité, est favorable au vote par scrutin public.

Suite au vote par scrutin public, les élus ci-dessous ayant obtenu, l'unanimité des suffrages, ont été proclamés membres au S.I.A.E.P. Courcelles la Forêt :

✓ Membres titulaires : Madame Marie Claire Rault, Messieurs Thierry Bidon, Jean Paul Boisard, Benjamin Charlot, Philippe Choquet, Claude Clément, Sylvain Emery, François Garnier, Daniel Guérin, Francis Hourquebie, Patrick Mauboussin.

✓ Membres suppléants : Mesdames Lydie Charreau, Karine Loiseau, Edwige Martin, Messieurs Hervé Berthelot, Charles André Boyer, Anthony Brissault, Rémy Cousin, Thibaut Delcros, François Troboul.

Deux sièges de suppléants sont vacants.

OBJET : S.M.A.E.P de la Région mancelle - Désignation des membres

Le conseil de communauté après avoir délibéré, à l'unanimité, est favorable au vote par scrutin public.

Suite au vote par scrutin public, les élus ci-dessous ayant obtenu, l'unanimité des suffrages, ont été proclamés membres au S.M.A.E.P. de la Région mancelle :

✓ Membres titulaires : Madame Delphine Delahaye, Messieurs Jean Yves Avignon, Pascal Breton, Luc Marie Faburel, Emmanuel Franco, François Garnier, Wilfried Georget, Pascal Jousse, Lionel Hubert, Jacky Lecomte, Alain Viot.

✓ Membres suppléants : Mesdames Brigitte Surut, Messieurs Gilles Besland, Patrick Corvaisier, Stéphane Fournier, Jacky Gervais, Benoît Honoré, Stéphane Langlais, Fabien Lecerf, Jean Baptiste Leruez, Michel Marie, Dominique Rousseau.

OBJET : Indemnités du Président et des Vice-présidents

Le conseil de communauté après avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les indemnités du Président et des Vice-présidents, à compter du 5 juin 2020 comme suit :

	Taux par rapport à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique	Montant (25/06/2020)
Président	58 %	2 231,39 € / mois
Vice-présidents	24 %	923,33 € / mois

OBJET : Prise en charge des frais kilométriques en cas d'absence d'indemnités

Le conseil de communauté après avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- Rembourser les frais occasionnés par les déplacements des élus qui ne perçoivent pas d'indemnité de fonction, conformément aux barèmes fixés par décret, sur présentation de pièces justificatives, à compter du 05 juin 2020.

- Autoriser le Président à signer tout acte relatif au remboursement de frais de déplacement des conseillers communautaires visés par la présente délibération.

OBJET : Formation des élus communautaires

Le conseil de communauté après avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- Incrire le droit à la formation dans les orientations suivantes :
 - ✓ Être en lien avec les compétences de la Communauté ;
 - ✓ Favoriser le développement des compétences personnelles : prise de parole en public, informatique-bureautique, apprendre à négocier, gérer des conflits, animer une réunion, un groupe projet ; développer l'innovation, s'adapter aux transitions écologiques, humaines, économiques, technologiques, ...
 - ✓ Renforcer la compréhension de la gestion des politiques locales : marché public, démocratie locale, intercommunalité, finances publiques, ... ;
 - ✓ De fixer le montant des dépenses de formation à 10 000 €/an ;
- Autoriser le Président à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre du droit à la formation ;
- Prélever les dépenses de formation sur les crédits inscrits et à inscrire au budget de la Communauté de communes pour la durée du mandat.

OBJET : Finances – Jeunesse – Tarifs adhésion Locaux Jeunes 2020-2021

Vu les contraintes d'accueil importantes au sein des Locaux Jeunes (port du masque par les jeunes, limitation du nombre de jeunes par activité, 1 m² par jeune, ...),

Le conseil de communauté après avoir délibéré, à l'unanimité, décide de maintenir une adhésion des Points Jeunes à 5,00 € et ce du 1er septembre 2020 au 30 juin 2021 (au lieu du 1er juillet au 30 juin en 2019/2020). Du 1er juillet au 31 août 2020, s'appliqueront les tarifs été de l'O.T.S.C.

OBJET : Finances – Jeunesse – Tarifs été 2020 activités

L'offre de service jeunesse se déclinerait pour l'été sous forme d'une proposition unique : Des activités Opération Tickets Sports et Culture (O.T.S.C.) se déroulant dans les Points Jeunes, du 6 juillet au 31 août 2020.

Sur cette période, le conseil de communauté après avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'appliquer les tarifs O.T.S.C. comme suit :

Quotient	½ journée d'activité sur la CDC		Activités en dehors de la CDC ½ journée ou journée
	Sans Transport	Avec Transport	
QF1≤ 900 €	1,25 €	2,45 €	7,30 €
QF2 > 901€	1,45 €	2,95 €	8,75 €

Les tarifs 2020 O.T.S.C. déterminés par la délibération en date du 17 décembre 2019 seront de nouveau applicables entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2020.

OBJET : Finances – Ille MoulinSart – Tarifs 2020

Le conseil de communauté après avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs 2020 pour l'Ille MoulinSart comme mentionnés en annexe.

OBJET : Finances – Musée – Tarifs période urgence sanitaire – Tarifs 2020-2021

Pour la période du 3 juin 2020 jusqu'à la réouverture totale des espaces du musée de la faïence et de la céramique puis de la réouverture totale des espaces du musée et jusqu'en 2021, le conseil de communauté après avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs comme mentionnés en annexe.

OBJET : Finances – Piscine - Tarifs période en mode « dégradé »

Vu la réouverture de la piscine dans un cadre spécifique compte tenu de restrictions inhérentes à la période d'urgence sanitaire,

Le conseil de communauté après avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs suivants du 4 juillet 2020 à la réouverture totale des espaces et sans limite de capacité :

	2020/2021	2020
	Tarifs	Tarifs
Entrée Adulte (+ entrée parent éveil aquatique)	4,20 €	2,00 €
Entrée Enfant (-16 ans + demandeurs d'emploi, étudiants)	2,70 €	2,00 €
Entrée groupes enfants (mercredis récréatifs)	2,20 €	Pas d'objet
Entrée Groupe Enfants (A.L.S.H.) hors Communauté de communes (sous réserve de la possibilité d'accueillir des groupes)	2,20 €	2,00 €
Entrée Groupe Enfants (A.L.S.H.) communautaire (sous réserve de la possibilité d'accueillir des groupes)	0,00 €	0,00 €
Entrée Groupe 3 ^{ème} Age (sous réserve de la possibilité d'accueillir des groupes)	3,20 €	2,00 €
Entrée personne titulaire d'une carte d'invalidité	3,20 €	2,00 €

Dès le retour à la normale, les tarifs de la délibération en date du 12 mars 2020 seront de nouveau applicables.

OBJET : Culture – Equipement Culturel artistique – Résultat consultation travaux

Vu l'analyse des offres,

Après négociation avec les entreprises,

Il vous est proposé de retenir les offres suivantes :

Lot	Estimation actualisée	Offre de base	
		Entreprise mieux-disante	Montant H.T.
N°01 : Terrassement – VRD – Petites démolitions	207 060,00 €	Entreprise TRIFAUT TP	213 527,16 €
N°02 : Gros œuvre	616 080,00 €	Entreprise SAGIR	700 000,00 €
N°03 : Etanchéité	138 720,00 €	Entreprise DELVALLE GONDOUNIN	120 000,00 €
N°04 : Menuiseries extérieurs aluminium	142 800,00 €	Entreprise DABIN	184 279,00 €
N°05 : Brise-vue bois lamellé-collé	5 610,00 €	Entreprise GLOT	6 863,90 €
N°06 : Menuiserie Bois - Agencement	193 800,00 €	Entreprise ANTOINE	149 000,00 €
N°07 : Métallerie - Serrurerie	83 640,00 €	Entreprise SE2C72	85 940,00 €
N°08 – Doublages – Cloisonnements	83 640,00 €	Entreprise COIGNARD	98 000,00 €
N°09 – Sol carrelage – Faïence – Sols souples	105 060,00 €	Entreprise MONCEAUX DROUET	105 000,00 €
N° 10 – Parquet de danse	25 500,00 €	Entreprise UNIVERS PARQUET	26 000,00 €
N°11 – Faux-Plafonds	59 160,00 €	Entreprise LE GAL COMISO	58 000,00 €
N°12 - Peinture	51 000,00 €	Entreprise BOULFRAY	54 000,00 €
N°13 - Electricité – Courants forts – Courants faibles	185 640,00 €	Entreprise INEO ATLANTIQUE	229 980,00 €
N°14 - Plomberie - Chauffage - Ventilation – Traitement d'air	290 190,00 €	Entreprise ÉLAIRGIE	306 323,06 €
N°15 - Gradins	45 900,00 €	Entreprise HUGON	59 300,00 €
N°16 - Scénographie	153 000,00 €	Entreprise AUDIOLITE	151 432,50 €
N°17 – Espaces verts	32 640,00 €	NCI PAYSAGE	31 735,23 €
Total H.T.	2 419 440,00 €		2 579 380,85 €

Le conseil de communauté après avoir délibéré, à l'unanimité, accepte les offres présentées ci-dessus.

Monsieur le Président est autorisé à signer les marchés à intervenir avec les entreprises mentionnées dans le tableau ci-dessus ainsi que tout document relatif à ces marchés.

OBJET : Déchets ménagers – Avenant aux contrats de tri emballages ménagers pour la prolongation de la durée du marché

Vu la consultation lancée en groupement de commandes (Le Mans Métropole, Communautés de communes : Val de Sarthe, Orée de Bercé Bélinois, Sud Est du Pays Manceau, ...) pour le renouvellement du marché de tri des emballages ménagers,

Vu les démarches de modifications statutaires du SMIRGEOM en cours (pour rendre la compétence à la Communauté de communes 4CPS (Conlie – Sillé le Guillaume), membre du groupement de commandes) mais interrompues compte tenu de la période de pandémie,

Vu l'avis favorable de la C.A.O. en date du 16/06/2020,

Le conseil de communauté après avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de prolonger d'une durée de 6 mois (renouvelable une fois si nécessaire) le marché avec Valorpôle 72, pour permettre les modifications statutaires du SMIRGEOM et le retour de la compétence correspondante au sein de la Communauté de communes 4CPS.

Monsieur le Président est autorisé à signer l'avenant à intervenir avec l'entreprise mentionnée ci-dessus, ainsi que tout document relatif à cet avenant.

OBJET : Economie – Participation au fonds régional « Résilience »

Face à la conjoncture inédite liée à la Covid-19, et pour compléter les dispositifs d'aides financières aux entreprises déjà mis en place au niveau national, la Région Pays de la Loire a décidé de lancer un appel de fonds exceptionnel auprès des Collectivités et Communautés de communes ligériennes.

L'objectif : Renforcer la trésorerie des petites entreprises (moins de 10 salariés) micro-entrepreneurs, indépendants, dont l'activité est impactée par la crise sanitaire et/ou les fermetures administratives et qui ne sont pas éligibles aux autres dispositifs proposés.

Le fonds est composé d'un soutien socle de la Région Pays de la Loire, de la Banque de Territoires et du Département de la Sarthe sur la base de 2 € par habitant chacun. Il permet d'attribuer une avance remboursable sans garantie avec différé d'un an.

Initialement, le dispositif visait à soutenir les entreprises de moins de 10 salariés (indépendants, autoentrepreneurs, professions libérales, agriculteurs, S.A.R.L...) n'étant pas éligibles au Fonds de Solidarité National.

Au regard des premiers retours, et devant le faible nombre de demandes déposées au titre de Résilience (un seul dossier pour la Communauté de communes pour un montant de 10 000 €), la Région a choisi d'ajuster début juin le règlement du dispositif. Parmi les changements notables : Possibilité de cumuler l'aide Résilience avec le F.S.N. / Modification des seuils d'éligibilité pour le secteur des Cafés/Hôtels/Restaurants (seuil passant à 20 salariés et 2 M d'€ de C.A.) / Suppression du critère de cessation de paiement dans les 60 jours / Prolongation du dispositif jusqu'au 31 décembre 2020 au lieu du 31 juillet initialement / Les entreprises créées avant le 1er mars 2020 sont éligibles (au lieu du 31 décembre 2019).

Le conseil de communauté après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide la participation de la Communauté de communes au fonds Résilience à hauteur de 162 000 €, soit 100 000 € de part communautaire et 2 € par habitant de part communale,
- Autorise, Monsieur le Président à signer la convention à intervenir avec la Région Pays de la Loire.

Fait à La Suze sur Sarthe, le 25 juin 2020
Le Président de la Communauté de communes

Emmanuel Franco



